



Orsay, le 1<sup>er</sup> avril 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La CAPS, territoire numérique

***La Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay choisit Orange et sa solution fibre optique pour entrer dans l'ère du tout numérique.***

Malgré une image fortement ancrée de territoire de recherche et d'innovation, les communes de l'agglomération du Plateau de Saclay souffrent à des degrés différents d'un accès difficile à Internet.

Or, Internet est entré dans la plupart des foyers franciliens et son utilisation dépasse aujourd'hui la simple navigation sur le net et l'envoi de courriels. Internet c'est aussi la téléphonie, fixe et mobile, la télévision (Haute définition, bouquets numériques, vidéo à la demande...), les jeux vidéo, les réseaux sociaux.

Face à l'absence d'intervention des opérateurs privés sur le territoire, la CAPS a choisi d'agir sans plus attendre pour répondre à ce besoin fort des habitants, des services publics, des entreprises et des établissements d'enseignement et de recherche. Pour François Lamy, Président de la CAPS « *la puissance publique se devait de prendre les choses en main pour sortir de ce qui s'apparente à un désert numérique en certains endroits de notre agglomération. C'est typiquement le genre d'interventions fortement attendues par nos habitants qui réclament légitimement un meilleur accès à l'internet.* »

La procédure d'appel public à la concurrence invitant ainsi les opérateurs à se positionner sur son territoire lancée en novembre 2009, arrive donc à son terme.

C'est l'offre de la société Orange qui a été retenue par le Conseil communautaire du 31 mars 2011. A cette occasion, François Lambert, vice-président de la CAPS en charge du dossier, s'est félicité « *de cette révolution numérique pour le territoire et ses habitants* ».

Il s'agit d'une solution tout fibre FTTH (FTTH est l'acronyme de *Fiber To The Home* qui signifie « fibre optique jusqu'à la maison ») offrant un débit de 100 Mb/s symétrique. Cette technologie durable, pérenne et évolutive permet de répondre aux attentes actuelles et futures de services et usages numériques (télétravail, télé-médecine, échanges de contenus, TV-HD, TV-3D, domotique,...).

Les offres commerciales proposées aux utilisateurs finaux seront celles qui sont dans les catalogues de services des fournisseurs d'accès Internet (abonnement inférieur à 50,00 € à ce jour pour un service classique de type *triple play*).

Les investissements nécessaires estimés à 22,4 M€ sont subventionnés et cofinancés à hauteur de 4,6 M€ par le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne et la CAPS.

## **LES OBJECTIFS**

### *Sur la partie résidentielle*

- 100 % du territoire connectable sur demande en 5 ans
- 87,4% de la population éligible en 30 mois

### *Secteur économique et services publics*

- Intervention ciblée sur les zones d'activités en 12 mois
- Desserte fibre optique à 100% dans tous les lieux et équipements publics (mairies, écoles, médiathèques...)

## **LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE**

- Juin à décembre 2011 : travail en partenariat avec les communes
- Début 2012 : démarrage des travaux de raccordements
- Novembre 2013 : achèvement du raccordement de 87,4% des usagers
- Mai 2016 : territoire couvert à 100 %

### **CONTACT PRESSE**

**Virginie HIS**

virginie.his@scientipole.fr

06 84 54 60 18